

Pôle : Aménagement
Rédigé par : Candice Hilbert

Participants

Se référer à la liste des participants jointe.

Résumé de la réunion

Introduction de Mme Nicole MORERE

Pour commencer, nous excusons Mr Villaret, Président du Sydel Pays Cœur d'Hérault, qui n'a pu être présent.

Introduction d'Emmanuel VERLINDEN (bureau d'étude GINGER BURGEAP)

Le diagnostic fait ressortir des enjeux, dont la synthèse est à la fin de la présentation. Nous attendons des réactions sur ces enjeux.

Pour établir le diagnostic nous avons procédé a des échanges de données avec entre autres : Gignac Energie, la Coopérative d'électricité de Saint Martin de Londres (à venir), et bientôt convention avec l'ATMO Occitanie pour obtenir des données sur la qualité de l'air.

Le PCAET étudie en plus du PCET :

- L'analyse du potentiel ENR
- La qualité de l'air intérieur et extérieur
- Les réseaux : comment les réaliser et les tracer ?

Le PCAET a une partie territoriale très présente, à relier a l'ensemble des acteurs pour avoir un projet de territoire.

Synthèse interventions :

Intervention d'Emmanuel VERLINDEN

Diapositive 3 : La typologie d'espaces est reprise du SCoT Facteur 4, et non de l'armature urbaine du diagnostic du SCoT.

Diapositive 5 : La consommation d'énergie (hors transport) est significativement résidentielle. Pour la prospective, il faut se demander quels besoins en énergie aurons-nous en 2030/2050 ?

Intervention de Daniel OUSTRAIN

Sur la carte (diapositive 5), est-ce la consommation globale, ou par habitant ?

Intervention d'Emmanuel VERLINDEN

Sur la carte c'est l'approche globale. Mais l'approche par habitant sera faite dans l'analyse.

-

Diapositive 8 : Les cartes du gisement de production d'ENR sont intéressantes pour montrer le potentiel en ENR. Elles répondent à la question « quels ENR peut-on développer localement ? ».

On peut faire le lien avec la qualité de l'air : il y a de véritables enjeux de santé car la consommation de bois expose les populations aux particules.

Intervention de Murray NELSON

Faire attention, car le bois buche vient de production locale, et pas forcément les granulés.

Intervention d'Emmanuel VERLINDEN

Nous pouvons avoir un objectif sur l'origine des énergies. (gestion de l'approvisionnement et lien avec la charte forestière)

Questionnement général

Les projets envisagés sont-ils pris en compte pour faire ces cartes ?

Intervention d'Emmanuel VERLINDEN

Sur ces cartes non. Elles montrent uniquement les possibilités (les potentiels). Les projets seront pris en compte dans la partie scénarisation afin de qualifier le chemin « déjà parcouru »

A savoir que plusieurs ENR vont être analysées pour cartographier les gisements de production (suivant le même modèle de présentation

Questionnement général

Pour les cartes sur la filière photovoltaïque : elle fait ressortir beaucoup de possibilité mais peut on réellement faire des installations à chaque endroit identifié ?

Intervention de Morgan Pujol :

Ces cartes montrent le potentiel brut. Il faudra ensuite recouper cette analyse avec d'autres analyses de contraintes (protection paysage, agriculture, environnement, etc.).

Intervention d'Agnès CONSTANT

Sur la carte (diapositive 12), les surfaces représentent les surfaces de bâtiments ?

Intervention d'Emmanuel VERLINDEN

Elles correspondent aux parcelles du cadastre. Les éléments caractéristiques du bâti sont référencés et permettent l'estimation des consommations et les possibilités de foisonnement (lien production et consommation)

Intervention d'Agnès CONSTANT

Il serait peut être plus cohérent de parler de « repérage de potentialité » plutôt que de « repérage des projets »

Intervention de Morgan PUJOL

En effet, ce ne sont pas les projets mais bien le potentiel.

Intervention d'Agnès CONSTANT

Sur deux parcelles continues, quels sont les critères / les indicateurs de différenciation de couleur sur la carte (diapositive 12) ?

Intervention d'Emmanuel VERLINDEN

Ce sont les besoins. Nous avons pour chaque parcelle les données sur la consommation.

Intervention de Daniel OUSTRAIN

Les « grands » projets au sol sont vus en fonction des besoins globaux, et non sur les besoins au niveau des parcelles (des consommations des bâtiments).

Intervention d'Emmanuel VERLINDEN

Majoritairement, nous travaillons sur les potentiels bâti, et moins sur les projets au sol. Cette différence est liée à la nature des projets très spécifiques sur les centrales au sol

Intervention de Daniel OUSTRAIN

Il serait bien de voir les différences entre les petits et les gros projets d'ENR.

Intervention de Gilles COUGOUREUX

Les gros projets sont réalisés pour injecter, et les petits sont pour de l'auto consommation.

Intervention d'Emmanuel VERLINDEN

Toutes ces analyses sont des outils d'aide à la décision, mais ne décident pas de la stratégie du territoire. L'objectif de l'atelier « Diagnostic partagé » sera de dessiner les lignes stratégiques pour Cœur d'Hérault en la matière.

Intervention de P. CALAMAND

Quelle est la différence entre la méthanisation et la gazéification ?

Intervention d'Emmanuel VERLINDEN

La gazéification utilise une source biomasse pour produire du gaz de synthèse.

La méthanation est un procédé industriel consistant à faire réagir du dioxyde de carbone ou du monoxyde de carbone avec de l'hydrogène afin de produire du méthane (qui peut lui aussi être ensuite transformé en chaleur, électricité ou carburant) et de l'eau.

Intervention d'Emmanuel VERLINDEN

Pour agir sur la mobilité nous pouvons : agir sur la réduction des km parcourus, ou sur les évolutions de la motorisation.

L'hydrogène et d'autres ENR peuvent être injectées dans les réseaux de gaz. Lorsqu'on parle de transversalité, il faut qu'elle soit aussi énergétique et faire dialoguer (interconnecter) les réseaux.

Il faut également anticiper le stockage des ENR, et l'hydrogène peut être une solution de stockage. Si un territoire est producteur d'ENR, il doit penser au stockage, voire à l'injection d'hydrogène pour la mobilité.

Intervention de Morgan PUJOL

La démarche Région à Energies Positive Occitanie (REPOS) s'oriente vers l'augmentation du biogaz.

Intervention d'Emmanuel VERLINDEN

Les blocages des projets sont majoritairement dus aux questions de portage de projets, de concurrence... Car techniquement les technologies existent.

Intervention de Gilles COUGOUREUX

Il n'est pas possible techniquement d'injecter plus de 7% de gaz naturel dans les réseaux.

Intervention d'Emmanuel VERLINDEN

Sur la densité énergétique : théoriquement, nous devons être entre 2 et 3 MWh/ml (densité linéique) sur un réseau pour être rentable.

Intervention de Léa FABRE

Il existe de très bonnes subventions pour projet de chaufferie ou de biomasse. De plus, on peut passer des projets entre 1 et 1.2 de densité. Aussi, les réseaux de chaleur ne sont pas fait que pour le milieu urbain, mais aussi pour le rural, pour les particuliers ou les entreprises pour de l'auto consommation.

Pour rappel, les réseaux de chaleur peuvent fournir de l'énergie pour la vente, mais aussi pour l'auto consommation. Ex à Lodève ou un réseau de chaleur alimente une maison de retraite et une crèche.

Intervention d'Emmanuel VERLINDEN

Sur la précarité et la vulnérabilité énergétique : le lien social est important. Il doit donner du sens aux orientations du Plan Climat.

-

Les réseaux de froid devront être intégrés au plan d'action.

Intervention de Léa FABRE

Pour la qualité de l'air, un des leviers à connaître c'est le bois-énergie. Pour changer les comportements il est important de diffuser de bonnes informations et rectifier les préjugés : la filière bois n'est pas polluante si le bois est bien brûlé.

Intervention d'Emmanuel VERLINDEN

Le PCAET prendra en compte la pénétration bois-énergie et les réseaux de chaleur bois-énergie.

Intervention de Laurent DUPONT

L'étude du Contrat Local de Santé (CLS) montre qu'il y a une augmentation des cancers liés à la qualité de l'air, sur le territoire.

Intervention de Morgan PUJOL

Nous allons faire le lien entre le CLS et le PCAET. Nous attendons les données de l'ATMO Occitanie.

Intervention de L. DUPONT

Avons-nous une carte des pistes cyclables ?

Réponse de Vincent SALIGNAC

Il existe une carte du département. Par ailleurs nous avons un projet de réalisation d'un schéma de pistes cyclables sur le territoire.

Intervention d'Emmanuel VERLINDEN

Il n'y a pas d'obligations réglementaires à analyser les pesticides dans le PCAET spécifiquement. Toutefois l'attention aux phytosanitaires en lien avec le contrat local de santé est de rigueur.

Intervention de Morgan PUJOL

Sur les variations de températures et la pluviométrie / réchauffement climatique : on constate une élévation est +1,4°C depuis 35 ans que ce soit sur le plateau ou la plaine. On observe une tendance à l'augmentation de phénomène extrême pour les précipitations et une tendance à la baisse.

Intervention d'Emmanuel VERLINDEN

L'objectif du diagnostic est de faire consolider les enjeux, car c'est en partant des enjeux que nous pouvons arriver aux stratégies du territoire. (la stratégie est en réponse aux enjeux du territoire et permet de poser un cadre et des ambitions pour le programme d'actions.)

Intervention de P. CALAMAND

Qu'est ce que la politique d'aide à la pierre ?

Intervention d'Emmanuel VERLINDEN

Elle a pour but de favoriser la réalisation d'investissements en logement. C'est une aide financière publique versée à destination des maîtres d'ouvrage qui construisent ou réhabilitent des logements. (subventions, prêts à taux et / ou durée privilégiés, avantages fiscaux). Les aides à la personne sont orientés sur les dépenses de fonctionnement des ménages.

Intervention de Léa FABRE

Une forêt stock le carbone, mais uniquement si nous entretenons et coupons la forêt. Il faut insister sur ce point, en particulier pour la pédagogie.

Intervention d'Agnès CONSTANT

Dans les enjeux nous avons le sujet de la rénovation de l'habitat. Il serait intéressant d'avoir des enjeux sur les bâtiments publics pour l'exemplarité.

Intervention de Nicole MORERE

Dans les parcs d'activité, les bâtiments n'ont souvent pas d'isolation, est-ce que cela peut avoir un impact ?

Intervention d'Emmanuel VERLINDEN

Sur l'exemple des bâtiments industriels ou des parcs d'activité, une étude montre que ce n'est pas l'isolation qui est en cause, mais les comportements. Les portes qui restent ouvertes sont à l'origine des pertes d'énergie. Il faut sur cette problématique engager des actions pédagogiques sur les comportements et faire des points d'attentions, plus qu'agir sur les constructions.

Intervention de Laurent DUPONT

Y aura-t-il une grande différence entre la réglementation thermique de 2012 et la prochaine ?

Intervention d'Emmanuel VERLINDEN

La question qui se pose est comment on applique cette réglementation thermique. Il faut faire attention aux malfaçons, et aux problèmes de coordination et de formation des différents corps de métier intervenant. La bonne application de la réglementation est un enjeu.

Intervention de Philippe CALAMAND

Sera-t-il possible de faire le point sur les Certificats d'Economies d'Energie (CEE) pour pointer les effets positifs qu'ils ont eu, et ainsi montrer l'exemple ?

Intervention de Morgan PUJOL

Nous pourrions faire ressortir les points positifs à la fin de la démarche.

Intervention de Nicole MORERE

Comment pouvons-nous intégrer comme enjeu la continuité dans le temps (2030/2050) du PCAET ? En termes de gouvernance ? Est-il possible de préconiser une organisation pour pérenniser le PCAET ?

Intervention d'Agnès CONSTANT

Un des moyens serait d'associer le PACET à toutes les décisions, à toutes les échelles, sur tous les stades d'avancement. Faire un « volet PCAET » dans chaque projet. Il faut des mesures d'exemplarité, de pédagogie et d'intégration systématique du PCAET.

Conclusion et perspectives

Conclusion de Nicole MORERE

Le 26 juin 2018, nous vous invitons tous à participer à notre atelier PCAET. Nous allons travailler, à partir de plusieurs cartes, sur les éléments du diagnostic pour le rendre valide territorialement et pour pouvoir faire des ajustements si besoins. Puis nous développerons la stratégie territoriale et les scénarios possibles.

Pour la concertation, nous irons vers tous les acteurs du territoire et nous proposerons à chaque groupe d'acteur d'imaginer des actions possibles à mettre en place, en se basant sur le travail effectué sur le PCET. Puis il faudra prioriser les actions.

Nous communiquerons les dates du calendrier très prochainement.

Le 11 juillet, nous allons construire avec le Codev la concertation grand public.

En attendant, nous vous invitons à aller sur la plateforme du PCAET, à vous inscrire et à participer ou contribuer à la démarche PCAET.

Lien de la plateforme PCAET : <http://planclimat.coeur-herault.fr/public/>

Prochaines échéances / Dates

Ateliers le 26 juin 2018 – Travail sur des cartes et sur les éléments du diagnostic / Développer la stratégie et les scénarios.

Diffusion

/

Fait à Saint André de Sangonis le 30/05/2018
Candice Hilbert